



ᐅᑎᑎᑦᑭᑦ ᐅᑦᑭᑦᑭᑦ ᐅᑦᑭᑦᑭᑦ
Building Nunavut Together
Nunavut Iluqatigiingniq
Bâtir le Nunavut ensemble

POSSIBILITÉ D'EMPLOI AU GOUVERNEMENT DU NUNAVUT

Poste : Gestionnaire territoriale ou gestionnaire territorial de l'amélioration continue de la qualité

Ministère : Santé

Localité : Iqaluit

Numéro de référence : 10-506510

Type d'emploi : Poste permanent

Salaire : 99 743 \$ par année (37,5 heures/semaine)

Indemnité de vie dans le Nord : 15 016 \$ par année

Statut syndical : Groupe des employés exclus (EXC)

Logement : Aucun logement subventionné n'est offert pour ce poste.

Date de clôture : 12 mars, 2021 à 23 h 59 (HE)

Il s'agit d'un poste de nature très délicate et une vérification du casier judiciaire jugée acceptable ainsi qu'une attestation de la capacité à travailler auprès d'une clientèle vulnérable sont requises.

Cette possibilité d'emploi est ouverte à toutes et à tous.

Sous l'autorité de l'infirmière ou de l'infirmier en chef, la gestionnaire territoriale ou le gestionnaire territorial de l'amélioration continue de la qualité encadre et gère la Division de l'amélioration continue de la qualité et son personnel. Elle ou il supervise la planification, l'élaboration, l'exécution, le maintien et l'évaluation du programme d'assurance de la qualité et de la gestion des risques pour le ministère de la Santé, se basant toujours sur une perspective d'avenir pour recommander et enrichir des programmes proactifs de sécurité et d'assurance de la qualité.

La ou le titulaire du poste supervise la collecte, l'analyse et la communication de diverses données pour pouvoir évaluer la qualité et le caractère adéquat des soins de santé et encadrer l'attribution et l'utilisation des ressources des programmes. Elle ou il se base sur toutes les données et pratiques exemplaires possibles pour recommander des changements dans le système de santé qui favoriseront l'efficacité, la rapidité, l'efficacité, l'équité, la sécurité des patients et l'offre de services centrés sur ces derniers. En outre, elle ou il veille à ce que ces pratiques et recommandations répondent aux attentes du public et aux objectifs stratégiques du ministère de la Santé, contribuent à la crédibilité des professionnelles et professionnels de la santé et respectent les normes d'Agrément Canada.

Les connaissances, les compétences et les aptitudes requises pour ce poste s'acquièrent généralement par l'obtention d'un diplôme de premier cycle reconnu en amélioration de la qualité, en gestion des soins de santé, en administration des affaires ou dans un domaine connexe, et dans le cadre de trois (3) années d'expérience récente en gestion de la qualité dans un milieu de services de santé, dont au moins une (1) dans un poste de gestion. Un diplôme de maîtrise constitue un atout.

Les langues officielles du Nunavut sont l'inuktitut, l'inuinnaqtun, l'anglais et le français. La maîtrise d'au moins deux d'entre elles constitue un atout, tout comme la connaissance de la langue, des communautés, de la culture et du territoire inuits ainsi que de l'Inuit Qaujimagatqangit.

Une combinaison jugée acceptable d'études et d'expérience pourrait être prise en considération.

Une liste d'admissibilité pourrait être établie afin de pourvoir de futurs postes vacants.

Pour postuler à cet emploi, veuillez courrieller votre curriculum vitae ainsi qu'une lettre de motivation à l'adresse gnhr@gov.nu.ca. Veuillez inscrire le NUMÉRO DE RÉFÉRENCE dans l'objet de votre courriel.

- Le gouvernement du Nunavut souscrit au principe de la représentativité de l'effectif, afin de mieux comprendre et satisfaire les besoins des Nunavummiutes et Nunavummiuts. La priorité est accordée aux Inuites et Inuits du Nunavut. Les candidates et candidats qui désirent profiter de la Politique de priorité d'embauche doivent clairement indiquer qu'ils y sont admissibles.
- Pour certains postes, l'embauche est permise sous réserve qu'en l'existence d'un casier judiciaire, celui-ci soit jugé acceptable. Le fait de posséder un casier judiciaire n'élimine pas d'emblée l'étude de la candidature.
- Les candidates et candidats peuvent envoyer leur CV dans la langue officielle de leur choix.
- Une liste d'admissibilité pourrait être établie afin de pourvoir de futurs postes vacants.
- Il est possible d'obtenir les descriptions de poste par télécopieur, par courriel ou sur le site web.
- Seules les personnes invitées pour une entrevue seront contactées.

COORDONNÉES : Ministère des Ressources humaines
Gouvernement du Nunavut
C. P. 1000, succursale 430, Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0
www.gov.nu.ca/fr/public-jobs

Téléphone : 867 975-6222
Sans frais : 1 888 668-9993
Télécopieur : 867 975-6220
Courriel : gnhr@gov.nu.ca